

PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LOT N° 7

Campus Cité Scientifique à Villeneuve d'Ascq

Equipements sportifs

REF CONSULTATION : 2026.27

SOMMAIRE

Article 1.	Objet du LOT.....	3
Article 2.	Constitution du CCTP du lot	3
Article 3.	information complémentaire	3
Article 4.	Type et fonctionnalités des bâtiments du lot.....	3

ARTICLE 1. OBJET DU LOT

Ce lot couvre les installations sportives du secteur Nord-Ouest du campus (Cité Scientifique, Villeneuve-d'Ascq) :

- * Halles : Vallin et Grémeaux ;
- * Complexes sportifs : COSEC multisport et Maison des sports (Club House) ;
- * Bâtiments administratifs : COSEC Administration.

ARTICLE 2. CONSTITUTION DU CCTP DU LOT

Ce CCTP est constitué des annexes suivantes :

- 1 : tableau de reprise des surfaces
- 2 : Fréquence par usage
- 3 : Consommable
- 4 : Cadences
- 5 : Spécificité du lot
- 6 : Cadre de réponse
- 9 : Plan de situation des locaux poubelles
- A : Prix

ARTICLE 3. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

* Coordination et accès :

Certaines prestations listées en annexe 2 (locaux à accès restreint) ne sont pas détaillées dans l'annexe 1. Le titulaire est tenu de respecter les fréquences de nettoyage en lien avec les responsables de site.

* Périmètre vitrerie :

Le nettoyage des vitres à hauteur d'homme est dû pour l'intégralité des bâtiments, y compris pour les locaux dont l'entretien intérieur n'est pas assuré par le candidat.

ARTICLE 4. TYPE ET FONCTIONNALITES DES BATIMENTS DU LOT

* COSEC (Complexe Sportif)

Cet équipement accueille diverses disciplines réparties dans des salles aux spécificités distinctes :

Salle de danse :

Espace sur parquet, maintenu libre de tout encombrement.

Salle de boxe :

Équipée de matériels fixes (ring, sacs de frappe, etc.).

Dojo :

Comprend un tatami d'environ 200 m². L'entretien annuel complet de ce tatami doit être intégré à la prestation.

Salle de musculation :

Espace à forte densité de machines de sport.

Salle de sports collectifs :

Espace modulable selon les besoins des activités.

*** Attentes générales pour le COSEC :**

Hygiène et désinfection :

Essuyage et désinfection systématiques des machines. Une attention particulière doit être portée aux tapis de course (élimination des traces de transpiration et salissures liées à l'effort).

Dépoussiérage :

Nettoyage régulier des surfaces, des structures et du matériel fixe.

Sols spécifiques :

Nettoyage approfondi des dalles de fitness et de musculation, zones particulièrement exposées à un encrassement rapide dû à la forte fréquentation.

*** Halles Vallin et Grémeaux**

Ces deux structures multisports ont une double fonction.

Configuration Examens :

Deux fois par an (jusqu'à 3 mois d'occupation cumulée), ces halles sont transformées en centres d'examen accueillant jusqu'à 800 tables et chaises chacune.

Adaptation du service :

Le titulaire sera prévenu avant chaque changement de configuration. Il devra alors adapter ses interventions pour garantir le maintien en état des salles et renforcer le passage dans les sanitaires durant ces périodes de forte affluence.

*** Maison des Sports (Club House)**

Ce bâtiment sert de lieu de rassemblement quotidien pour les enseignants d'EPS et accueille ponctuellement les manifestations et événements liés aux associations sportives du campus. Son entretien doit garantir un environnement accueillant pour ces réunions régulières.